

La remise en gaz de votre détente

Rappel préalable : toutes les installations ne disposent pas d'un détendeur, cela dépend de la pression du réseau auquel vous êtes raccordé(e).

Plus de gaz ?

Avant d'appeler les Régies Municipales, vous pouvez peut-être vous dépanner.

Voici la procédure :

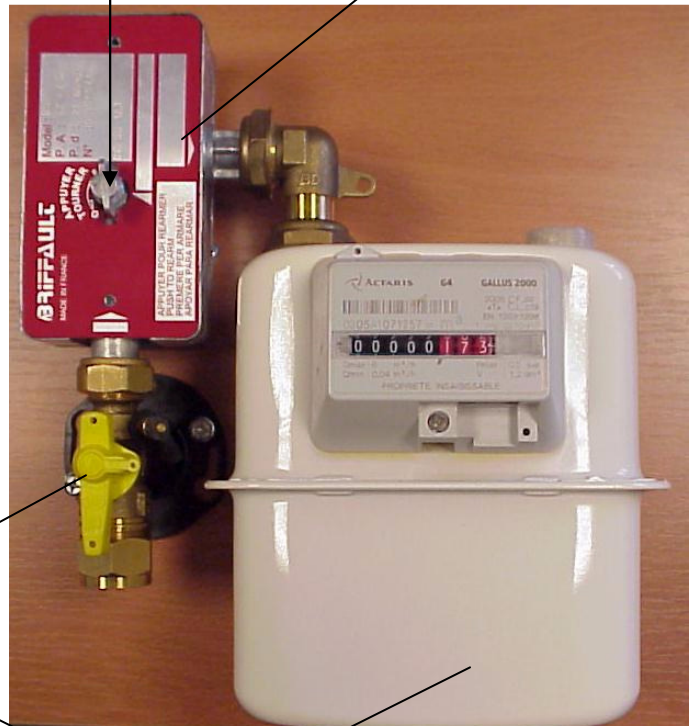
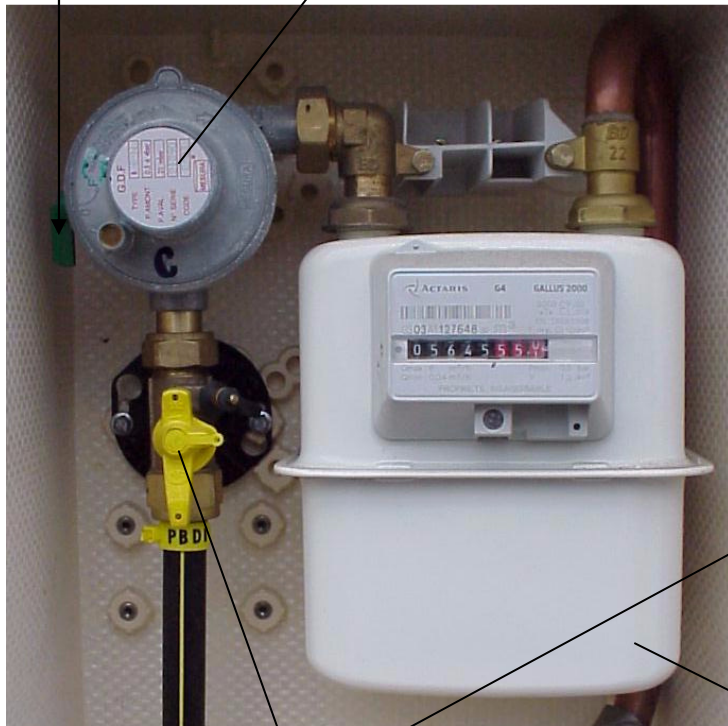
- 1) Munissez-vous d'un large tournevis plat pour ouvrir le coffret du compteur de gaz, si celui-ci est placé dans un coffret.
- 2) Vérifiez que le robinet de fermeture générale est ouvert (Position verticale = ouvert)
- 3) S'il est bien ouvert, manœuvrez la manette de réarmement : fermez-la puis remettez-la dans sa position initiale (position verticale). Pour les détentes de type 2, appuyez avant de fermer puis remettez-la sans appuyer dans sa position initiale.
- 4) Toujours pas de gaz ? [appelez les Régies Municipales au 05 58 71 62 43.](#)

Manette de réarmement

Détente type 1

Manette de réarmement

Détente type 2



Robinet de fermeture générale

Compteur